

## ***Lycée Maurice-Utrillo de Stains : Communiqué du SNFOLC Créteil***

Ce lundi 5 novembre, personnels en grève et élèves du lycée Maurice-Utrillo de Stains sont mobilisés contre l'affectation « expérimentale » d'un nouveau proviseur adjoint sur un poste à profil particulier : « 50 % de son temps sera consacré à des missions classiques de proviseur adjoint, l'autre moitié sera dédiée au travail en partenariat avec tous les acteurs de la sécurité : police nationale, police municipale, justice. » (Le Monde du 31.10.2018 citant le Rectorat)

Le Rectorat souligne que cette mesure expérimentale avait été prise avant les annonces de M.Blanquer (Ministre de l'Education Nationale) et M.Castaner (Ministre de l'Intérieur) selon lesquels, pour « rétablir l'ordre et l'autorité dans tous les établissements qui se trouvent en situation dégradée », il fallait envisager la possibilité de pouvoir faire rentrer la police dans les établissements.

Mais on n'en retrouve pas moins la logique selon laquelle les élèves seraient considérés a priori comme des délinquants en puissance.

La personne elle-même affectée sur ce poste- ancien chef d'escadron de la gendarmerie à Rouen, détaché au sein de l'Education Nationale – a été choisie par le rectorat dans l'idée de faire appel à quelqu'un « dont le passé professionnel en matière de sécurité soit une plus-value ».

Le SNFOLC Créteil appuie les revendications avancées par les personnels et les élèves de ce lycée.

- Une vraie « plus-value » pour les élèves et les personnels serait la restitution des heures supprimées, interdisant cette année que soient organisées des épreuves blanches de préparation aux examens.
- Une vraie « plus-value » pour les élèves et les personnels serait la restitution des heures nécessaires supprimées cette année pour enseigner l'option théâtre ou pour dédoubler les classes.
- Une vraie « plus-value » pour les élèves et les personnels serait de créer tous les postes statutaires nécessaires (vie scolaire, professeurs, administratifs, etc...), de ne pas laisser des élèves sans cours pendant des semaines comme cela s'est encore produit en ce début d'année et d'affecter sans attendre des personnels sur les postes vacants
- Une vraie « plus-value » pour les élèves et les personnels serait l'application systématique, pleine et entière, de l'article 11 du statut de la fonction publique qui oblige l'Etat à garantir pour ses agents des conditions sereines d'exercice.
- Une vraie « plus-value » pour les élèves et les personnels serait d'abroger la réforme du Bac, du lycée et de la loi ORE instaurant la sélection à l'Université : interdire en effet aux élèves de Pierrefitte et de Stains l'accès à un diplôme national, à des études universitaires de leur choix, à des programmes et horaires nationaux est en soi-même d'une très grande violence

Le SNFOLC Créteil demande au Rectorat de répondre positivement à ces revendications, et non d'« expérimenter » des solutions policières qui ne peuvent qu'accroître les tensions dans les établissements.